

PLAIDOYER MUNICIPALES 2026

POUR VIVRE SAINTE-LIVRADE À VÉLO



**VILLENEUVOIS
À VÉLO**

Septième commune du département, Sainte-Livrade-sur-Lot est une petite ville rurale multiculturelle dont les caractéristiques socio-économiques et géographiques sont favorables à l'usage du vélo au quotidien. Commune plate, bastide dense et désormais carrefour de plusieurs voies vertes vers Villeneuve, Casseneuil, Le Temple et Fongrave, dotée de nombreux services publics, Sainte-Livrade a toutes les caractéristiques pour que se développe le vélo pour les déplacements du quotidien. 20 % de la population habite dans le Quartier Politique de la Ville, la moitié à moins d'1 km de la bastide. Pourtant, 85 % des Livradais actifs utilisent l'automobile pour se rendre au travail. (INSEE 2022)

En effet, de nombreux Livradais ne se sentent pas en sécurité pour circuler à vélo dans et autour de la ville. En dehors des voies vertes, la circulation automobile, notamment de poids lourds, est très présente et les aménagements cyclables inexistant. L'état très dégradé de la voirie, non traitée depuis des années, accentue le sentiment d'insécurité des personnes souhaitant se déplacer à vélo.

Le Baromètre vélo, grande enquête citoyenne portée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette, a révélé à l'automne ses conclusions : les cyclistes livradais jugent le climat vélo « plutôt défavorable », avec notamment une grande insécurité sur les grands axes de la commune.

Quelques efforts ont été réalisés par la municipalité sortante : des doubles sens cyclables sont apparus en cœur de bastide afin de permettre aux cyclistes d'emprunter la Rue Nationale au lieu de faire le tour des boulevards ; la rue des Silos est enfin refaite afin de supprimer le détour inutile de la voie verte autour de l'ancienne gare. Cependant, ces efforts ne sont pas suffisants pour développer efficacement la sécurité des cyclistes.

Le prochain mandat verra nécessairement la requalification de la voirie livradaise comme prioritaire. C'est une occasion en or de développer le réseau cyclable autour de la ville, vers les commerces et le collège. Le Plan vélo de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, voté en 2021, prévoit justement la réalisation de pistes cyclables vers ces axes majeurs.

Pour l'élection municipale 2026, Villeneuvois à vélo demande aux candidats de **s'engager pour accompagner le développement du vélo au quotidien à Sainte-Livrade-sur-Lot.**

Après avoir proposé un plan d'actions à Villeneuve-sur-Lot, l'association porte ainsi son plaidoyer auprès des candidats à la mairie de Sainte-Livrade, seconde commune de l'Agglomération au grand potentiel cyclable. Elle demande aux candidats de se positionner en particulier **pour trois mesures concrètes et prioritaires, permettant d'améliorer grandement la sécurité des cyclistes** et de développer efficacement la place du vélo en ville, **ainsi que de se positionner sur un axe majeur, la requalification des boulevards de Sainte-Livrade** sujet hautement important qui sera décisif pour le cadre de vie autour de la bastide.

Ces mesures sont issues du **Baromètre vélo**, du plan vélo de l'Agglomération, mais également des retours des usagers portés à la connaissance de Villeneuvois à vélo lors de nos ateliers de réparation ou lors de la Fête de la voie verte organisée en avril 2025.

La période politique qui s'annonce à l'approche des élections municipales de mars 2026 représente une occasion idéale pour les candidats de s'engager et d'animer le débat public. **La période est décisive** pour choisir l'avenir de Sainte-Livrade en termes de cadre de vie, entre poursuite du tout-automobile, ou développement d'une ville apaisée et vivable pour les piétons et les cyclistes, finalement pour une ville qui soit agréable à vivre.

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT AU BAROMÈTRE VÉLO 2025

Le Baromètre vélo est une grande enquête citoyenne, organisée par la Fédération française des Usagers et Usagers de la Bicyclette (FUB), demandant aux habitants leur avis sur les conditions de circulation à vélo dans leur commune. Chacun était invité, entre le 28 février et le 2 juin 2025, à répondre à cette enquête d'une trentaine de questions afin de construire un état des lieux du vélo dans sa commune.



À Sainte-Livrade, Villeneuvois à vélo s'est mobilisée pour obtenir 52 réponses, notamment durant la Fête de la voie verte du Conseil citoyen.

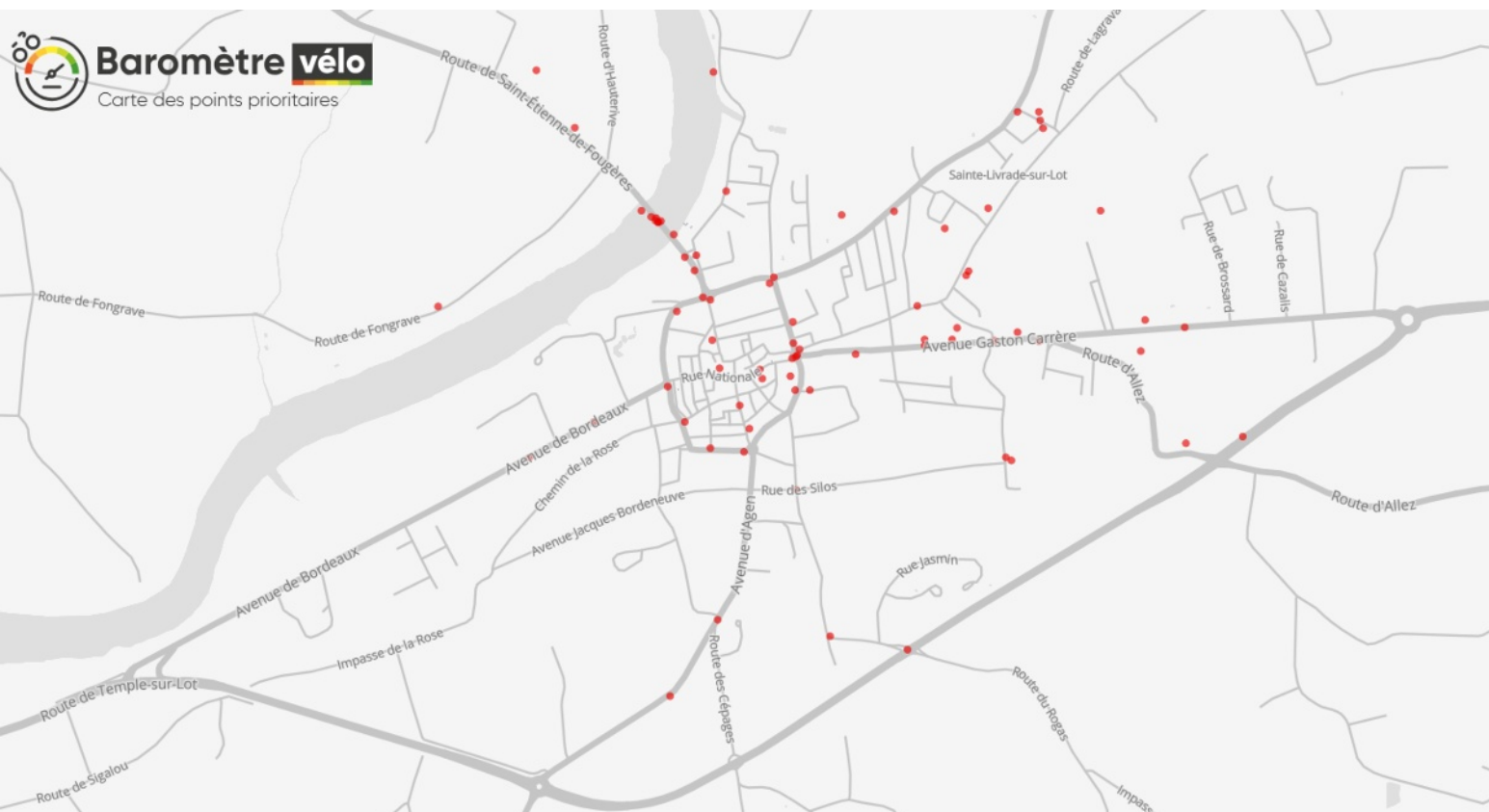
Il en ressort une facilité d'accès aux communes voisines grâce aux voies vertes du territoire (note de **C**), mais un sentiment d'insécurité important sur les grands axes (note de **F**), peu d'écoute des besoins des usagers (**E**) et peu d'efforts fournis par la commune. Le stationnement vélo est aussi le parent pauvre (note de **F**).

Quelques verbatims :

- « Difficile de circuler car la route est en très mauvais état, de nombreux nids de poules, que ce soit en ville et même hors centre-ville. »

- « Pour récupérer la piste cyclable, emprunter la route à vélo est très dangereux... »

La carte ci-dessous montre les points jugés prioritaires par les répondants.



Retrouvez
toutes les données sur
barometre-velo.fr



1 RÉAMÉNAGER L'AVENUE GASTON CARRÈRE

CONSTAT

L'avenue Gaston Carrère, ex-route de Bordeaux (ou RD 911L), est **un axe majeur de Sainte-Livrade** pour les déplacements du quotidien. Elle relie ainsi le giratoire de la tour du Roy aux écoles, au stade, aux terrains de sport, au centre technique municipal mais aussi aux commerces de la route de Bordeaux (Intermarché, Aldi).

Ancienne route nationale, l'avenue Gaston Carrère est calibrée comme telle avec trois voies de circulation majoritairement utilisées pour des tourne-à-gauche et des trottoirs peu larges et mal entretenus. Or, depuis l'ouverture de la rocade livradaise en 1989, elle ne subit plus le trafic de la RD 911 et est trop large par rapport au trafic, ce qui incite à des excès de vitesse. Ces vitesses excessives sont d'ailleurs à l'origine d'un accident mortel en mai 2024.

L'avenue Gaston Carrère ne dispose pas d'aménagements cyclables, sauf sur sa première partie entre la tour du Roy et l'école Jasmin, requalifiée en 2008 de manière inadaptée, avec des trottoirs et une piste cyclable ridicules et non réglementaires, réalisés au profit de très nombreux stationnements.

Le plan vélo de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois prévoit la réalisation de pistes cyclables jusqu'à Intermarché.

LE PROJET

Le réaménagement de l'avenue Gaston Carrère est une priorité pour la future municipalité. Selon les finances communales et la volonté ou non de requalification complète ou non, plusieurs scénarii sont possibles.

Une requalification complète de l'avenue Gaston Carrère, comprenant la reprise des bordures, permet l'élargissement des trottoirs et la création de **deux pistes cyclables unidirectionnelles** de part et d'autre de l'avenue, jusqu'au giratoire. Ces pistes cyclables peuvent être faites en réduisant la largeur de la voirie automobile, ce qui contribuera à l'amélioration de la sécurité routière. Ce scénario est très coûteux, impliquant ainsi des travaux sur les 1,4 km de voirie, mais peut être un projet de mandat.

Si une requalification totale n'est pas envisagée, la très grande largeur de la rue permet la réalisation d'un « aménagement tactique », similaire à celui déployé sur l'avenue d'Agen à Villeneuve-sur-Lot pour se rendre vers le lycée. En supprimant la voie centrale de tourne-à-gauche, l'espace pourrait être redéployé pour la création d'une **piste cyclable bidirectionnelle, côté nord**, qui pourrait être sécurisée par l'installation de balises blanches J11 voire de bordures collées. Cet aménagement à bas coût sécuriserait réellement les cyclistes et corrigerait l'un des points noirs de la ville.



2

RELIER LE CENTRE-VILLE AU COLLÈGE

CONSTAT

Les écoles et collèges constituent le terreau des citoyens de demain. À ce titre, ils doivent être accessibles de manière sécurisée à pied et à vélo, pour que les parents puissent déposer leur enfant à vélo, ou que les collégiens puissent se déplacer en autonomie.

Or, aujourd'hui seule l'école Jasmin dispose d'un aménagement cyclable, le long de l'avenue Gaston Carrère, de piètre qualité. Aucun aménagement cyclable ne permet de desservir l'école André Boudard ou le collège Paul Froment, situés le long de l'avenue Jean Moulin.

Cette avenue Jean Moulin est pourtant très large ! Certes située sur un coteau impliquant donc une certaine montée, l'avenue Jean Moulin dispose d'une voirie d'environ 10 m de large, entièrement dévolue à l'automobile, et de trottoirs dégradés.

Pourtant, de nombreux collégiens utilisent leur vélo pour se rendre au collège, comme le montre le parking à vélo du collège qui est souvent plein. C'est une chance et cela montre le réel potentiel de cet établissement scolaire pour l'usage du vélo !

Un accès secondaire est possible par l'avenue Gaston Carrère et la rue des Frères Tussant, montrant encore plus la nécessité de requalifier l'avenue Gaston Carrère.

LE PROJET

Tout comme l'avenue d'Agen à Villeneuve-sur-Lot, nous proposons la création d'une piste cyclable expérimentale à l'aide de balises blanches J11 sur l'avenue Jean Moulin.

La largeur disponible permet a priori la création d'une piste cyclable bidirectionnelle d'un côté de l'avenue, depuis la rue Flandres Dunkerque jusqu'à l'école André Boudard. Une autre possibilité est la réalisation de deux bandes cyclables de chaque côté de l'avenue, potentiellement séparées par des balises blanches, qui s'insèrent mieux vers le bas de l'avenue Jean Moulin de largeur plus contrainte.

Au bas de l'avenue Jean Moulin, la contrainte de largeur ne permet pas d'avoir des pistes cyclables *et* des trottoirs confortables, ce qui paraît pourtant nécessaire. Nous préconisons la mise en place d'une zone de rencontre (20 km/h, priorité aux piétons) avec une écluse centrale au droit de l'école, permettant de dégager un espace suffisant sur les côtés pour les piétons et cyclistes.

Une possibilité alternative, améliorant la sécurité au prix d'un détour automobile, serait la mise à sens unique de l'avenue Jean Moulin, de l'école jusqu'à la rue de la Résistance, dans le sens école vers collège. Depuis le collège, le trafic automobile passerait par la rue de la Résistance puis la RD 217 beaucoup plus adaptées que l'avenue Jean Moulin.



3 DÉPLOYER LE STATIONNEMENT VÉLO

CONSTAT

Le stationnement des cyclistes est le parent pauvre de Sainte-Livrade. Presque aucun emplacement n'est disponible dans et autour de la bastide. Les grands projets comme la requalification de la place Castelvieux n'ont pas non plus vu l'insertion d'arceaux vélo. Nous sommes régulièrement interpellés par le Cinéma L'Utopie quant à cette aberration.

Pourtant, la commune dispose d'arceaux vélo, commandés auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et réalisés par l'atelier chaudronnerie de la prison d'Eysses. Seulement, en deux ans ceux-ci n'ont jamais été posés.

Cette absence de possibilité de stationner correctement sa bicyclette est handicapante pour la pratique du vélo chez les Livradais qui n'ont parfois pas la place d'accueillir leur vélo, résidant en cœur de ville ou en logement collectif. En effet, pas de circulation sans stationnement, et là où les besoins résidentiels des secteurs pavillonnaires peuvent être traités par le stationnement chez soi, seul du stationnement sur l'espace public peut permettre à ces publics, déjà désavantagés sur les questions de stationnement automobile, de pouvoir garer leur cycle.

LE PROJET

D'emblée, de nombreux arceaux doivent être installés pour les cyclistes à proximité des commerces et services publics du cœur de bastide, du stade, des zones résidentielles denses, des établissements scolaires municipaux... ainsi que sur la place du Marché et la place Castelvieux.

D'autres lieux d'implantation du stationnement vélo sont à proximité des passages piétons. La loi d'orientation des mobilités impose en effet au Maire de supprimer le stationnement automobile situé à moins de 5 m des passages piétons, afin d'améliorer la visibilité des piétons et de réduire le risque d'accidents, notamment avec des enfants. La loi permet de remplacer ces places supprimées par du stationnement vélo, permettant la création de nombreuses places de stationnement pour les cyclistes partout en ville. Sur ces cinq mètres représentant une place de voiture peuvent être installés quatre arceaux, des U inversés en métal, permettant d'y placer huit vélos de manière sécurisée — le vélo étant attaché par le cadre et non la roue avant, qui peut être facilement démontée. Pour donner une cohérence et éviter le vol de vélo, les râteliers actuels sont remplacés par des arceaux, permettant d'accueillir deux fois plus de cycles.

Ce déploiement de stationnement vélo est rapide, peu coûteux et nécessaire pour inciter les habitants à utiliser le vélo pour leurs achats.



4 ÉTUDIER LA CIRCULATION AUTOUR DE LA VILLE

CONSTAT

Sujet brûlant : la commune de Sainte-Livrade prévoit, avec le département, **la rénovation des boulevards autour de Sainte-Livrade, en plusieurs phases**. Alors que devait initialement être prévue la rénovation du boulevard de la Tour, entre le giratoire de la tour du Roy et le cimetière, la première phase concerne désormais la rénovation de l'avenue de Bagnaria Arsa, entre le cimetière et le giratoire avec la RD 667.

Aucun des plans vus jusqu'alors ne dispose d'aménagement cyclable, ce qui est **contraire à la loi**. L'article L 228-2 du Code de l'Environnement, en vigueur depuis 1998, prévoit « *qu'à l'occasion des rénovations de voies urbaines [...] doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre [ou de mises à sens unique]* ».

Les contraintes de largeur du domaine public ne permettent a priori pas la création de pistes cyclables séparées des trottoirs, en maintenant le double sens automobile. Cette rénovation est **décisive pour le cadre de vie de Sainte-Livrade**. Que souhaite-t-on pour la ville : un sens unique ? Une zone 30 ? La ville est-elle condamnée à avoir des boulevards anxiogènes, inadaptés aux PMR et non sécurisés pour les cyclistes, alors que la rocade devait justement résoudre ce problème ?

LA QUESTION

Villeneuvois à vélo appelle les candidats à donner leur position quant au plan de circulation autour de Sainte-Livrade et à la requalification des boulevards : **quelles sont vos propositions pour sécuriser les usagers les plus vulnérables sur ce tour de ville ?**

La circulation sur les boulevards n'est pas la même depuis la création de la rocade en 1989. Pourtant la question du plan de circulation ne s'est jamais posée et le trafic poids lourds reste important.

Le plan de circulation sur les boulevards doit être un **choix politique assumé** et non un statu quo lié à une non-décision.

Une mise à sens unique serait légitime étant donnée la configuration circulaire des boulevards, l'absence de place pour des pistes cyclables voire l'absence de trottoirs sur certaines portions. Elle entraînerait une augmentation du trafic sur certaines rues mais permettrait de retrouver des boulevards attractifs et agréables pour les piétons, et de réduire les freins à l'usage du vélo en ville.

Pour se positionner, Villeneuvois à vélo demande aux candidats de s'engager à réaliser une étude de circulation, notamment sur les flux origine-destination des poids lourds, ce qui permettra de mettre en évidence les flux qui pourraient être déviés par la rocade, et les réels enjeux de sécurisation.



VILLENEUVOIS À VÉLO

À PROPOS DE VILLENEUVOIS À VÉLO

Villeneuvois à vélo est une association d'usagers du vélo créée en 2021 pour défendre et promouvoir le vélo au quotidien, à Villeneuve-sur-Lot et en vallée du Lot. Composée d'usagers, membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et reconnue d'intérêt général, l'association milite pour le développement de l'usage du vélo au quotidien partout dans la vallée du Lot, donne de nombreux avis techniques sur les projets de voirie dans le département, propose des ateliers d'apprentissage de la mécanique vélo réguliers, des cours d'apprentissage du vélo auprès du public adulte ne sachant pas en faire, et organise des événements festifs tout au long de l'année autour de la bicyclette.

